

ABRIES INFO 6

COMPTE-RENDU DE LA REUNION PUBLIQUE DU 27 NOVEMBRE 2002

Introduction de Mme le Maire

Aujourd'hui, il nous apparaît important de faire un 1^{er} bilan avec vous, et surtout de se pencher ensemble vers l'avenir de notre commune.

Nos projets, qui sont aussi les vôtres, doivent nous aider à maintenir l'existant, mais aussi, à faire progresser notre village. Ces projets sont souvent lents à démarrer, nous devons chaque fois, chercher des financements, faire des dossiers parfois lourds, mais la plupart sont enclenchés et doivent maintenant suivre le long parcours des administrations.

Les catastrophes naturelles et le PPR, ne doivent en aucun cas, imposer une économie à 2 vitesses à l'intérieur du Queyras.

Nous entretenons avec les instances politiques, les services de l'Etat, la Région et le Département des relations constructives.

Au sein de la Communauté de Communes et du Parc, nous essayons de faire passer des idées de tolérance, de solidarité et de médiation, en mettant toujours en valeur la vallée du Haut Guil.

A l'intérieur du Conseil Municipal, chacun participe à la vie quotidienne du village, en fonction de ses compétences, goûts personnels et disponibilité. Il existe un véritable travail collectif et une atmosphère sereine et positive.

L'information, la communication, le dialogue sont nos bases de travail.

En 20 mois, nous avons édité 5 Infos Abries, distribués à toute la population, envoyés à tous les résidents secondaires et ouverts à tous. Nous avons eu de nombreux retours de satisfaction, les gens extérieurs appréciant de connaître la vie communale.

Nous tenons à remercier, tous ceux d'entre vous qui participent à la vie locale, par leur travail, leurs relations politiques. Sans oublier les Associations qui nous permettent de mieux comprendre vos idées et les besoins de chacun.

C'est tous ensemble que nous arriverons à faire vivre notre pays.

Réponses aux préoccupations du public

1) La Poste

La Commune a pour projet de transférer le bureau de poste au rez-de-chaussée de l'ancienne Mairie. Cela présenterait les avantages suivants :

- Un accès plus aisé pour les personnes âgées, les mamans avec poussettes et jeunes enfants, handicapés...
- Revaloriser ce quartier en lui amenant un peu plus de passage.
- Libérer les locaux actuels pour y installer la Mairie sur un même étage.
- Créer deux appartements : un à l'étage supérieur de la Mairie, l'autre plus petit, à la Poste.
- Profiter des nouveaux locaux pour installer : un distributeur de billets, des toilettes publiques avec un accès extérieur (derrière l'ancienne Mairie)

La création de ce nouveau bureau de Poste serait subventionné à 90%.

Les dossiers sont partis.

Seule La Poste freine ce projet, préférant supprimer l'emploi de postier actuel et incitant la Commune à accepter la formule « Agence postale », c'est-à-dire avec un employé communal.

Evidemment, nous ne sommes pas d'accord avec cette formule. Joël Giraud s'est engagé pour nous aider dans cette démarche.

Le projet est donc en attente.

2) Les gîtes Hannibal

Le logement est un problème qui nous préoccupe, tant au niveau de l'habitat permanent que de la demande touristique. Après avoir recensé les différents lieux où il est possible de créer des logements, les choix suivants ont été retenus :

- Créer des habitations permanentes dans les bâtiments communaux déjà existants : haut de la Maison Peller, 2^{ème} étage de la Mairie, 1^{er} étage de l' Ancienne Mairie, presbytère.
- Améliorer les gîtes Saint-Laurent.
- Profiter du site « Hannibal », pour créer des résidences de tourisme : chalets individuels de 8/10 personnes (= 80 lits), destinés à la location.

3) Les ordures ménagères

Remarque des habitants présents dans la salle : Les tarifs sont élevés pour les résidents secondaires.

Réponse : Le coût du ramassage des O.M. a augmenté pour toute la Communauté.

Ce coût est réparti sur l'ensemble de la population, permanente ou non.

Ces augmentations ne proviennent pas de décisions communales mais s'inscrivent dans le cadre d'un ensemble de lois nationales sur l'environnement que l'on est obligés de respecter ; comme par exemple, la fermeture de l'incinérateur jugé trop polluant. L'arrêté de fermeture existait depuis 2000. Bientôt le tri sélectif. Il faut comprendre et accepter que ces nouvelles mesures aient un coût. Profitons en pour rappeler, que hormis les gravats au sens strict et les végétaux, tout doit aller à la déchetterie. Nous payons pour son fonctionnement, utilisons la.

4) Les remontées mécaniques/ le ski

Pour cet hiver, c'est La Régie, comme l'an dernier, qui gère l'ensemble des remontées mécaniques.

Pour l'avenir, le Conseil Général propose de reprendre les Remontées Mécaniques du Queyras, avec des restructurations, sans doute, mais aussi des investissements. Le télésiège d'Abriès a été évoqué.

Pour l'instant, une étude est lancée et les comptes regardés de près.

Des rencontres et des négociations avec toutes les stations du QUEYRAS sont prévues à partir de Janvier 2003.

La situation actuelle : Le haut de la station est enneigé, les pistes ont déjà été travaillées. Le bas de la station est plus accueillant après les travaux d'aménagement faits cet automne.

La station aura une dameuse de location cet hiver + une dameuse ski de fond plus performante.

Nous espérons avoir un hiver aussi bon que l'an dernier.

Projets à plus long terme :

- Etude lancée pour un enneigement artificiel de la descente jusqu'au bas de la station.

Remarque du public : est-ce une bonne idée avec les problèmes dus au réchauffement de la planète ?

Réponse : ce facteur sera pris en compte dans l'étude.

- U.T.N. (= Unité Touristique Nouvelle) avec la station d'Aiguilles : projet de liaison entre les 2 stations Versant côté Marassan. Aiguilles en serait le Maître d'ouvrage.

Le ski de fond : Les pistes ont été remises en état sans coût exorbitant pour la Commune, grâce à des subventions obtenues par notre Maire et sa ténacité : 25 920 € de solidarité régionale (pour un coût de 45 730 €).

Dans l'avenir, étant donné la précarité des pistes situées en bordure de torrent et devenues meubles suite aux récentes crues, il sera difficile d'obtenir des aides pour leur reconstruction si les crues s'acharnent fréquemment. Il est donc devenu nécessaire de repenser le domaine autrement, et d'envisager de nouveaux tracés, plus hauts, dans la forêt par exemple ... Les idées sont les bienvenues !

Nous rappelons que le Haut-Guil accueille Les compétitions Handisport ski de fond cet hiver, du 27 janvier au 02 février 2003. Nous en profitons pour faire appel aux bénévoles pour cette période et notamment le dimanche pour le biathlon, qui nécessite un encadrement nombreux.

Proposition de M.Mabille d'organiser un débat sur le thème « Sport et Handicap » pendant le championnat. Proposition retenue.

Le ski de fond est géré lui aussi par la Régie cet hiver. Joëlle Ocana et un responsable de la Régie Ski s'occupent de la gestion du ski de fond sur le Haut-Guil.

4) La reconstruction des ponts

Pont de Guillestre : c'est celui qui sera reconstruit le premier. Coût : environ 3 Millions de francs, soit en euros 457348 €.

30 mètres de portée. Financement par le Conseil Général. Travaux prévus au printemps 2003.

Pont du Roux : Travaux normalement prévus pour l'automne 2003, mais pas encore confirmé.

Pont d'amont du Roux + Pont de la Garcine : réfection des barrières au printemps 2003.

Remarques du public : vitesse alarmante de certains véhicules entrant dans le village côté La Garcine.

Ne pourrait-on envisager des barrières de sécurité, ou des ralentisseurs ?

5) L'enclos piscicole

On a obtenu le droit de le refaire au même endroit après les inondations de 2000. Il a été de nouveau emporté par les crues de juillet 2002. Nous n'obtiendrons plus cette autorisation.

M. Koulinsky, auteur de l'étude hydraulique faite suite aux inondations, proposerait un barrage »fusible« à la hauteur des « Eaux Douces »

Les dossiers D.D.A. ont été envoyés. Pour l'instant, pas de réponse.

6) L'assainissement

Comme pour les ordures ménagères, les Communes vont être dans l'obligation de s'insérer dans un programme national d'assainissement des eaux. Les études, très coûteuses, sont financées par la Région.

Fin 2005 est la date butoir. Les Communes devront être équipées d'usines d'épuration des eaux.

Préoccupation du public : Où en est-on aujourd'hui dans le Queyras ?

Réponse : Le choix des schémas directeurs est arrêté.

- Ristolas / Abriès : une station en aval
- Le Roux : station plus simple du type décanteur/digesteur.

Dans le village, nous devons avancer dans le séparatif eaux pluviales/ eaux usées.

Il faudra une étude préalable (subventionnée à 80%)

7) L'eau

Inquiétude dans le public en ce qui concerne le pompage et le captage de l'eau.

Difficultés à la source de Chabas depuis les inondations de 2000. Il est devenu difficile d'entretenir ce captage.

La station de pompage d'Abriès qui semblait onéreuse ne s'avère pas si coûteuse par rapport aux difficultés d'entretien des captages.

Remarque dans le public : il faudra être attentif à cette station de pompage, vitale pour l'alimentation du village en eau potable. Les digues qui protègent cette station sont en mauvais état. Il faut penser à les entretenir.

8) Le projet du musée du costume

Ce projet s'inscrit dans un vaste projet de réhabilitation du presbytère.

- Projet d'un musée du costume, à l'initiative de Gisèle Reynaud et de son association, musée qui sera installé dans les caves du presbytère. Nous aimerions voir ce projet aboutir assez rapidement et sommes en quête de financements. Une demande de financement INTERREG est en cours.
- Une bibliothèque multimédia. Ce projet permettrait d'obtenir des financements dans le cadre du Contrat territorial du Parc, pour tout ce qui concerne le gros œuvre et l'aménagement intérieur.
- Une salle pour les associations.
- Un appartement pour le curé
- Un appartement locatif.
- Sous les combles, un atelier de confection en étroite relation avec le Musée du Costume.

Tous ces aménagements sont à prévoir en plusieurs années, par tranches de travaux en fonction des financements disponibles.

9) Le camping de Valprévèyre

Il fonctionne comme aire naturelle depuis deux étés. Nous n'avons pas l'autorisation, suite aux inondations, d'installer le camping au même endroit.

Il reste un faible espoir. En cas de refus, il faudra envisager un site situé sur les replats plus haut, et entamer des négociations avec les différents propriétaires.

Histoire à suivre.

10) L'entretien des G.R.

Le public fait remarquer le mauvais état de certains sentiers de Grande Randonnée autour d'Abriès, et notamment celui vers le Malrif, où un passage est devenu dangereux ; ou le sentier aménagé de Pré Michel qui a besoin d'un entretien.

Il est rappelé que cette compétence revient au P.N.R.Q et que celui-ci a choisi des orientations qui s'éloignent des préoccupations du terrain, au profit d'autres choix tels que la Communication, la Promotion, ou la Charte graphique.

Il est expliqué au public que communiquer au Parc les préoccupations des habitants du Queyras n'est pas toujours facile. Mme le Maire précise que des courriers ont été régulièrement envoyés au Directeur du Parc Pour l'informer du mauvais état des sentiers ou pour demander la réfection du clocher de la chapelle du Malrif. Ces courriers ne sont malheureusement pas suivis d'effets immédiats !

Le public fait remarquer que la vallée du Haut-Guil / Mont Viso n'est pas assez signalée. Une signalétique serait bienvenue au carrefour en bas de la vallée d'Arvieux et également à celui de Ville-Vieille. Il semblerait que deux simples panneaux pourraient inciter des touristes à venir s'attarder dans notre vallée.

En ce qui concerne les sentiers communaux, l'idée d'organiser des « fêtes champêtres d'entretien des sentiers », est émise dans la salle, fêtes auxquelles on pourrait associer de fidèles touristes amoureux de notre pays.

11) Le P.P.R. = Plan de Prévention des Risques

Ce plan concerne les risques liés aux crues, aux avalanches et aux chutes de pierre. Il limitera les zones de construction en fonction des risques définis.

Un décret a été signé en juillet dernier.

Le cabinet instructeur est le R.T.M. Abriès a été choisie comme Commune pilote par la Région. On espère qu'ainsi nos préoccupations seront mieux entendues.

12) Les avalanches

Des balises ont été posées sur les sites avalancheux de la Fourche et de la route du Roux, pour faciliter le déclenchement des avalanches l'hiver prochain.

Le P.I.D.A. (= Plan de déclenchement des avalanches) est prêt à fonctionner.

Rappel du processus en cas de grosses chutes de neige : quand la météo annonce un risque 5, le Conseil Général ferme les routes.

Le P.I.D.A est alors amorcé. Les routes sont ensuite ouvertes sur décision du Maire.

13) L'idée du Haut-Guil

Depuis les dernières élections municipales, un travail d'ouverture mutuel entre les Communes du Haut-Guil s'est franchement concrétisé. Cette idée d'unité et de solidarité entre les villages de Ristolas, Abriès, Aiguilles, et Château/Ville-Vieille nous donne beaucoup de force dans toutes les instances intercommunales, départementales, voire régionales.

Cette idée du Haut-Guil est un point décisif pour l'avenir de notre vallée et notamment pour l'avenir de nos stations de ski. C'est une idée qui est chère à l'équipe municipale et qui est perçue de manière très positive à l'extérieur du Queyras.

14) L'intercommunalité

Autant les relations entre les villages du Haut-Guil nous semblent positives, autant les relations dans les structures intercommunales nous semblent administrativement lourdes et difficiles : Communauté de Communes, PNRQ, Régie Ski.

La Communauté de Communes, après des difficultés financières, a dû faire face à une gestion très rigoureuse. Maintenant, les compétences les plus coûteuses sont revenues aux Communes (remontées mécaniques, entretien des pistes). La Com .Com va donc mieux.

Un constat : les vallées d'Arvieux et de Molines Saint-Véran, ces dernières années, ont su tirer profit mieux que nous de ces structures intercommunales. Le Haut-Guil souffre d'un retard dans ses installations. Il compte le faire entendre.

15) Le loup

Mammifère carnivore, qui ne diffère d'un grand chien que par son museau pointu, ses oreilles toujours droites et sa queue touffue pendante. (Petit Robert).

La réunion s'est achevée. Certains sont sortis à pas de loup, d'autres ont hurlé avec les loups ou se sont jetés dans la gueule du loup.....

Nous étions cinquante à cette réunion. Ce compte-rendu est destiné à tous ceux qui étaient présents et à tous ceux qui n'ont pas pu venir.

Les échanges nous ont semblé intéressants. L'équipe municipale.

Compte rendu établi par Marie Hélène Farouze.